

Le château du Laber acheté par les communes de Roscoff

La communauté de communes du Pays léonard a signé lundi l'achat du site de Laber, à Roscoff. La propriété est vendue par l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, pour un montant de 3 millions d'euros qui sont financés par la région Bretagne (49,17 %), le conseil général du Finistère (17,50 %) et la communauté de communes (33,33 %).

Le site de 22 851 m² comprend le château datant de 1890, des bâtiments à usage de ferme, remises ou écuries, une maison d'habitation, une chapelle désacralisée, un bâtiment réfectoire, des terrains à bâtir, un parc arboré. L'acquisition du site va permettre d'engager des travaux pour l'hébergement d'étudiants ou de salariés. Le château, mis hors d'eau et hors d'air, fera l'objet d'une étude, tandis que la ferme, à réhabiliter, pourrait accueillir des entreprises.



Le château du Laber fera l'objet d'une étude avant rénovation.